

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le Dimanche 27 août 2023 à 10h à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le août 2023 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Nathalie Ollier, Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Franck MOUILHADE, Patrick PIGEON.
Stéphane CHABRIER ,

Absent : Jean Marc NAUTON

Secrétaire de séance: Nathalie OLLIER

1. Vogue de Saint Jean de Nay des 2 et 3 septembre 2023. Après plusieurs réunions avec les associations désireuses de participer à la vogue, les préparatifs de l'organisation sont évoqués et définis pour chacun.
2. Monsieur Jean-Michel MASSON du service de remplacement agricole a été embauché pour 3 mois renouvelable suite à l'arrêt maladie de l'agent technique.
3. Débroussaillage du chemin de ST MICHEL (GR 300) par l'entreprise ARGAUD à l'aide d'un robot . Une augmentation de marcheurs empruntant le GR est en nette progression étant donné qu' une navette le dimanche a été mise en place.
4. La situation de l'auberge de St Jean qui arrive en fin de bail est évoquée. Une réponse du tribunal de commerce est attendue le 8 septembre.
5. Des devis sont en cours pour terminer la salle de réunion au rez de chaussée de la mairie.
6. Une réception officielle des travaux 2023 (toiture de l'école, et mise en sécurité du rocher de Cereix est approuvée. Le département, la Région, la préfecture ont subventionné ces travaux, ils seront conviés ainsi que les artisans.

7. Questions diverses :

Le prix de l'alimentation étant en nette progression, la mairie va étudier le coût des repas à la cantine.

Madame le maire évoque le problème : Après plusieurs rencontres avec les agriculteurs empruntant le chemin rural traversant l'ancienne discothèque et le propriétaire aucune solution n'a été trouvée. Le propriétaire a opté pour un bornage à 3 m au lieu de borner à ses limites (qui aurait laissé le chemin souvent à 2 m de largeur).

La petite salle au dessus de la maison de la béate va être nettoyée par la mairie et les associations.

Les travaux de l'antenne 4G vont débuter en octobre 2023.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H

Le Maire

Dominique THOLLET